



Morainvilliers - Bures

Ecole Maternelle De Bures

Place du Château
78630 MORAINVILLIERS
☎ 01 39 75 31 70

✉ 0781959f@ac-versailles.fr

Procès-Verbal du Conseil d'école

du lundi 2 novembre 2015

Première séance ordinaire

Le conseil d'école a eu lieu le lundi 15 février 2016 dans l'enceinte de l'école maternelle de Bures, à Morainvilliers. Madame Fougeray, directrice, ouvre la séance à 17h45. Madame Ségui, enseignante, est désignée comme secrétaire.

MEMBRES DU CONSEIL

ETAIENT PRÉSENTES

- Madame Dupuis – Elue
- Madame Ferreira - Représentante des parents d'élèves
- Madame Fougeray – Directrice et enseignante
- Madame Planckaert – Représentante des parents d'élèves
- Madame Roger – Représentante des parents d'élèves
- Madame Ségui - Enseignante

ABSENTES EXCUSÉES

- Madame Deveze – Maire de Bures-Morainvilliers
- Madame Rouquier – Direction Générale de Services – Mairie de Bures-Morainvilliers
- Madame Lefebvre - Inspectrice de l'Education Nationale
- Madame Morvan – Psychologue scolaire
- Madame Wettstein – Représentante des parents d'élèves

POINT 1 : ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

POINT SUR LES EFFECTIFS

Un élève de moyenne section a déménagé et a donc quitté l'école. Il y a aujourd'hui 12 élèves en petite section, 15 élèves en moyenne section et 28 élèves en classe de grande section. L'école compte aujourd'hui 55 enfants.

POINT 2 : BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE

PHOTOGRAPHE

Le bénéfice a été de 401,60 euros cette année.

MARCHE DE NOËL

Les bénéfices du marché de Noël cette année ont été de 802 euros.

LES DEPENSES

La classe 1 s'est dotée de nouveaux meubles pour le coin cuisine pour 420 euros. Il est prévu que la classe 2 soit pourvue d'un coin « marchande » pour la même valeur.

La coopérative financera entièrement la sortie de fin d'année dont le coût est de 10.50 euros par enfant (soit 577.50€ pour l'ensemble des élèves).

POINT 3 : PROJETS

BILAN CHORALE DE NOEL

Les parents délégués donnent leur avis sur la chorale et le marché. Ils ont été satisfaits des chants et des objets proposés.

Pour l'année 2016-2017 la salle doit déjà être réservée : Madame Dupuis propose le vendredi 9 décembre 2016. La date est validée par le conseil d'école.

BILAN GALETTE

L'équipe enseignante est ravie d'avoir pu profiter de la nouvelle salle de la Roselière pour ce rendez-vous annuel. Les grands-parents étaient au rendez-vous, les enfants ont chanté des chants de la chorale de Noël. Il est agréable pour les enfants de sortir de l'école pour se rendre à la salle. Il est nécessaire de bien fermer la route pour que nous puissions circuler en toute sécurité. L'année prochaine il faudra définir plus précisément le lieu de rendez-vous pour les grands-parents.

FESTIVAL DU LIVRE

Il aura lieu du 21 au 25 mars 2016. Il sera ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 9h00 puis de 12h00 à 14h00 et de 16h00 à 17h00 (et jusqu'à 18h le jeudi). Le mercredi de 8h00 à 9h00 et de 11h45 à 12h00.

Les parents bénévoles pourront nous aider à installer les livres le jeudi ou vendredi matin de la semaine précédente, nous aider à vendre les livres pendant la semaine du festival, et enfin nous aider à ranger le lundi suivant.

Il est nécessaire de demander à la mairie 4 tables et 6 bancs pour exposer les livres.

SORTIE PEDAGOGIQUE

Il est prévu une sortie de fin d'année le 23 juin 2016.

KERMESSE

Les parents qui s'occupaient de l'organisation de la kermesse les années précédentes souhaitent travailler en binôme cette année pour que s'opère un 'relais' avec les nouveaux parents bénévoles.

La kermesse aura lieu le 10 juin 2016.

POINT SUR LE PROJET D'ECOLE

Pour le projet de décoration du mur de l'école avec les enfants il est nécessaire que le mur soit préalablement nettoyé par le service technique. La mairie va également apposer une sous-couche pour que nous puissions faire le tour des décors qui seront ensuite peints par les enfants.

Pour l'initiation au code de la route avec les vélos, l'école demande à la mairie l'achat de panneaux de signalisation.

SOIREE MATERNELLE

Elle aura lieu le 19 février 2016 à 19h00. Les parents sont invités à entrer dans l'école pour un moment convivial au cours duquel ils pourront échanger avec leurs enfants sur leurs productions, avec les autres parents et les enseignants sur la vie de l'école. Un diaporama sera également présenté.

LA KERMESSE

Le spectacle de fin d'année des enfants et la kermesse auront lieu le 10 juin 2016. Une première réunion aura lieu rapidement sur l'organisation de la kermesse.

La mairie ne pouvant pas fournir de sono, les directrices des deux écoles de Bures doivent prévoir le matériel pour cet évènement.

POINT 4 : SECURITE ET EQUIPEMENTS

EXERCICE DE SECURITE N°2 ET N°3

Un exercice de sécurité incendie supplémentaire a été réalisé le 14 décembre 2015. L'école a été évacuée en 1 min 28 (appel des enfants compris).

Le troisième exercice de l'année aura lieu au mois de mars.

POINT 5 : EQUIPEMENTS DE L'ECOLE

- Mme Ségui demande des étagères pour sa classe au niveau du coin peinture et un deuxième fil à linge.
- Les enseignantes demandent s'il est possible de continuer l'installation des fils pour accrocher les productions des enfants dans le hall de l'école.
- Les enseignantes demandent s'il est possible de consolider l'ensemble des tasseaux des meubles de la bibliothèque.
- Il y a des problèmes avec les canalisations des toilettes qui provoquent des remontées malodorantes.
- Les canalisations des éviers des classes 1 et 2 sont totalement bouchées.
- Pour le bureau de direction, il est nécessaire et urgent qu'une solution soit trouvée pour le téléphone qui n'indique plus les messages laissés sur le répondeur ainsi que pour l'ordinateur de direction qui est hors service et qui implique que la directrice utilise son ordinateur personnel depuis le mois d'octobre.